

1873, Népomucène Lavoine est facteur à Lillebonne

Népomucène LAVOINE est recensé à Lillebonne en 1876 sous le prénom de Tiburce
 « Intérieur de la ville... Rue Moulin de Haut, côté sud

	Numéro de maison	Numéro des individus	Noms de famille	Prénoms	Profession	Garçons	Hommes mariés	Veufs	Filles	Femmes mariées	Veuves	Age	Lieu de naissance
Sa logeuse		13	Favard 7 ^{me} Alloume	Béatrice	logeuse Lillebonne						1	48 ans	Français nié à Yvetot.
Le fils de la logeuse		14	Alloume	Cranguilly	son fils Couvand	1						27 ans	Français nié à Yvetot.
Le fils de la logeuse		15	Alloume	Eugène	id.	1						18 ans	Français nié à Yvetot.
LAVOINE Tiburce rentier, 31 ans		16	Lavoine	Tiburce	rentier en pension.	1						31 ans	Français nié à Lillebonne sur mer
Ouvrier charpentier		17	Legré	Stanis	en pension sur charpentier	1						22 ans	Français nié à Lillebonne Digneval
Ouvrier chaudronnier	38.	18	Yvet	Auguste Yvet	en pension sur chaudronnier	1						23 ans	Français nié à Angoulême sur mer
Ouvrier maçon		19	Lefrançois	Albino	en pension sur maçon	1						28 ans	Français nié à Lillebonne Haut de Champagne
Tisserand		20	Villard	Jules	en pension sur tisserand		1					31 ans	Français nié à Lillebonne L'Archevêque
Tisserande		21	Dubois 7 ^{me} Villard	Marthe	en pension Béatrice					1		30 ans	Français nié à Yvetot Dauterive
Ouvrier charpentier		22	Dubois	Jules	en pension sur charpentier	1						50 ans	Français nié à Angoulême sur mer
Ouvrier maçon		23	Dubois	Abel	en pension sur maçon	1						23 ans	Français nié à Yvetot Lillebonne

Népomucène Lavoine est aussi membre de la Société « Les enfants de Lillebonne »



Cartes postales 1908 et 1918

C'est sous le règne de Napoléon III, sous le Second empire, que fut créé l'harmonie de Lillebonne. Le 28 septembre 1864, à l'initiative de Frédéric Campion et de M. Avenel, naissait la Société chorale « Les enfants de Lillebonne ». Une chorale ? Les fondateurs de l'harmonie se sont heurtés à l'origine à une erreur sur leur acte de naissance puisque la préfecture avait autorisé, par erreur, la création d'une chorale et non d'une harmonie.


**Népomucène LAVOINE décède à Lillebonne
le 7 novembre 1880**

N° 209

Décès de
Lavoine
Cibure Népomucène

Le 7^g 1880

Du huitième jour du mois novembre, l'an mil huit cent quatre vingt, à onze heures du matin. Acte de Décès de Cibure Népomucène Lavoine, décédé à Lillebonne, en son domicile hier, à trois heures du soir sans profession, chevalier de l'Ordre National, de la légion d'honneur, demeurant en cette ville, célibataire âgé de trente trois ans, onze mois, né à Potteville-sur-mer de ce département, le vingt neuf novembre, mil huit cent quarante six; fils de Pierre Léon Lavoine, et de Rose Anastasie Porville, tous deux décédés, l'acte de déclaration fait à nous par Joseph Hamique



à l'âge de quarante huit ans, garde champêtre qui a été élu par Philippe Nain, âgé de trente quatre ans, salétier, qui a été élu ami du défunt demeurant tous à Lillebonne. Les actes ont été signés par nous, après lecture, le présent acte qui a été fait double en leur présence et constaté suivant la loi, par nous, Jean Louis Goulmarch, ce point remplissant remplissant par délégation du maire, l'expédition d'officier public de l'état civil, de la ville de Lillebonne, après nous être assuré de l'identité.

M. Hamique
J. Goulmarch

Délibération du Conseil municipal de Lillebonne en date du 2 juin 1896

54

N° 185
2^e Juin 1896
Session Ordinaire

L'an mil huit cent quatre vingt seize, le Mardi deux
Juin à huit heures du soir, par suite de la Convocation de
Monsieur le Maire, conformes aux prescriptions de la Loi du 5 avril 1884
le Conseil Municipal de la ville de Lillebonne, composé comme il
est dit ci-après, s'est assemblé en session ordinaire dans la
grande salle de l'hôtel de ville, sous la présidence de M. Figeon Maire.
Présents M. H. Caron adjoint, Fauquet-Lecaron, Beuzeloc, Dubuc,
Campion, Ferrand, Bourdon, Dumont, Lambert, Guemel, Langer, Orville,
Guillemond, Duboc, Aislain & Cahagnez.
Excusés M. H. Legrain, Ajoint, Legendre & Martin.
M. Ferrand est nommé secrétaire à l'ouverture de la séance

Société des
Anciens Combattants
de 1870-1871.

Concession dans le Cimetière
du terrain
où repose L'avoine

Il est donné lecture d'une lettre adressée au Conseil par M. le
Président des anciens combattants de 1870-71 du Canton de Lillebonne
ainsi conçue :
Monsieur le Maire de Lillebonne, Messieurs les Membres
du Conseil Municipal.
Les Membres de la Société des anciens combattants de 1870-71 de
la ville & du Canton de Lillebonne, s'inspirant du sentiment patriotique qui
les manifeste avec plus d'aideur que jamais dans la France entière
jusqu'aux derniers villages & qui tend à honorer la mémoire
des courageux soldats qui ont couronné sans l'année terrible à la défense
de la patrie envahie, ont l'honneur de faire appel à vos sentiments bien
connus de bienveillance, de dévouement & de reconnaissance à l'égard des humbles
& des petits qui ont bien mérité de la Patrie sur les champs de bataille

Lavoine, ancien facteur des postes & Membre de la Société "Les Enfants de Lillebonne" est décédé il y a quelques années à Lillebonne où il reposait. Ce modeste soldat, enfant du peuple remplit la charge à la bataille de Champagne; la mitraille précieuse le mit à l'abri & lui enleva le bras; de l'autre bras Lavoine reprit son clairon & la charge continua jusqu'à ce que ce vaillant clairon tombât épuisé; Lavoine fut fait Chevalier de la Légion d'honneur sur le champ de bataille. Tel fut l'acte héroïque de l'humble parmi les humbles dont nous voulons honorer la mémoire.

Les restes mortels de Lavoine reposent dans le cimetière de Lillebonne & sa tombe recherchée a été retrouvée; elle est située sous le terrain à l'entrée du Cimetière que l'on va examiner prochainement pour la consacrer à perpétuité.

Nous avons l'honneur Messieurs de vous prier de vouloir bien accéder que la tombe en repos Lavoine soit respectée à perpétuité & que nous puissions y élever un monument.

Je vous prie d'agréer, Messieurs le Maire & Messieurs les Membres du Conseil Municipal, l'assurance de ma considération respectueuse.

Le Président des anciens Combattants de 1870-71

Signé H. Héloin

Après avoir entendu cette lecture, le Conseil à l'unanimité décide que pour honorer la mémoire du vaillant soldat Lavoine décédé à Lillebonne le 7 Novembre 1870 & inhumé dans le cimetière de cette ville, le terrain où il repose, sera réservé pour sa sépulture à perpétuité.

Sur la motion de M. le Président de la Société des anciens combattants le Conseil décide d'accepter le patronage de la manifestation qui aura lieu lors de l'inauguration du monument qui sera posé sur la tombe du soldat Lavoine & vote une somme de 50^f à prendre sur le crédit des dépenses imprévues pour participer à la souscription ouverte par la dite société pour les frais d'un monument.

Vote de 50^f,
pour le Monument Lavoine

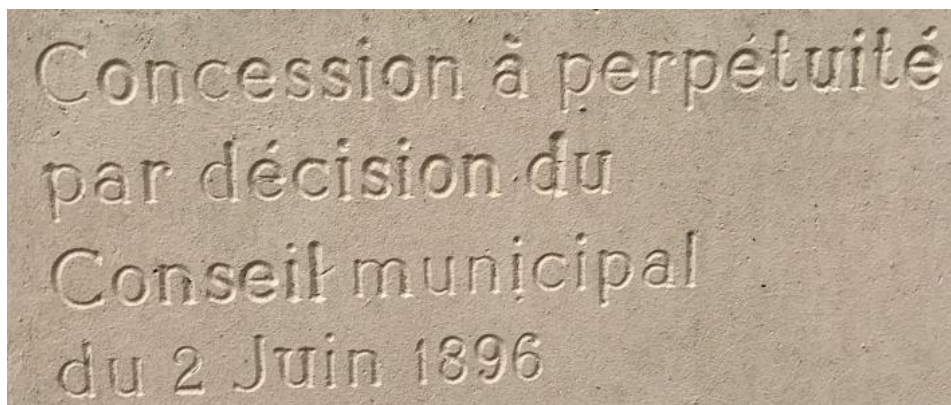
Le conseil municipal décide à l'unanimité :

- D'accepter l'érection d'un monument à la mémoire du soldat Lavoine dans le cimetière de la commune ;
- De réserver une place à perpétuité pour sa sépulture ;
- D'accepter le patronage de la manifestation qui aura lieu lors de l'inauguration du monument qui sera posé sur la tombe du soldat Lavoine ;
- De voter une somme de 50f pour participer à la souscription ouverte par la Société des anciens combattants pour les frais d'un monument.

A Lillebonne, le 14 juillet 1896, un monument a été érigé à la mémoire de Népomucène LAVOINE



Emplacement
du monument
de
Népomucène
« Carré
du souvenir
français »
célébré chaque
année le 1^{er}
novembre



Caractéristiques

Structure

- Pilier commémoratif
 - Obélisque sur socle

Ornementation végétal

- Palme(s)
 - Palmes entrecroisées

Décorations militaires

- Légion d'honneur

Autres éléments

- Entourages
 - Entourage grilles



A
Népomucène Tiburce
(1846) LAVOINE (1880)
Nea Sotteville-s-mer Claironau 50^e Reg^t
de marche fait Chevalier de la Legion-
d'honneur sur le champ de bataille de
Champigny
— · —
La Société des Combattants de
870 - 71

Le journal « *Le progrès républicain* » retrace cet événement le 23 juillet 1896

Inauguration du monument Lavoine

A 9h ½ précises, un cortège imposant est parti de la mairie pour se rendre au cimetière inaugurer le monument élevé à la mémoire du clairon Lavoine, décédé à Lillebonne le 7 novembre 1880.

Arrivé au cimetière, le cortège fait cercle autour du monument et on enlève la toile qui le recouvre. Ce monument est simple, sévère et convient bien à la mémoire du clairon Lavoine, un humble parmi les humbles. Il a été fourni par M. Frédéric Campion, marbrier à Lillebonne.

Il porte à la base une plaque de marbre où on lit cette inscription :

1846 – 1880. - Ici repose Tiburce Népomucène Lavoine né à Sotteville-sur-mer, clairon au 50e de marche, fait chevalier de la légion d'honneur sur le champ de bataille de Champigny - Les anciens combattants de 1870-71

Sur la face principale du monument a été sculptée très artistiquement, une croix de la Légion d'honneur, au milieu de branches de lauriers.

Le monument en pierre de Lorraine a environ 2m50 de hauteur et est entouré d'une grille en fer.

Dès que tout le monde a eu pris place autour du monument, M. Pigoreau, l'honorable maire de Lillebonne, s'est avancé et a prononcé le discours suivant :

MM les Anciens Combattants

Mes chers concitoyens,

Sur l'invitation de notre cher et honorable ami M. Stanislas Hélouis, président de la Société des Anciens Combattants de 1870-1871, je prends ici la parole le premier, pour vous exprimer dans quelle pensée les anciens compagnons d'armes de M. Hélouis ont voulu glorifier la mémoire de Lavoine, dont le courage sur le champ de bataille a été à la hauteur du plus ardent patriotisme.

Permettez-moi d'abord de vous dire que les Anciens Combattants de 1870 ont été heureusement inspirés en prenant l'initiative de cette cérémonie commémorative qui nous réunit sur cette tombe. Je les en félicite car ils ne pouvaient mieux commencer dans le fonctionnement de la société fraternelle et patriotique qu'ils viennent de fonder.

En ce jour de fête nationale, le nom du clairon Lavoine évoque ceux des glorieux enfants cités par Marie Joseph Chénier dans « Le Chant du Départ » : enfants depuis lors illustres, qui savaient sacrifier leur vie pour le salut de la Patrie en danger.

Comme Barra et comme Viala, notre compagnon Tiburce-Népomucène Lavoine, que nous voulons tirer de l'oubli, mérite de recevoir les honneurs civiques dus aux braves de toute condition et de tout âge, brillants ou obscurs.

..... aujourd'hui encore Lavoine, une dette nationale, la plus sacrée de toutes ; La croix de la Légion d'honneur l'a récompensé de son vivant, nous lui conserverons toute notre admiration pour sa bravoure héroïque, et ce monument élevé par vous avec le concours empressé de la Municipalité de Lillebonne, témoignera dans l'avenir de nos sentiments de reconnaissance et de sympathie pour sa mémoire.

Brave soldat, modeste clairon, notre ville est fière de conserver vos cendres ; nous prenons l'engagement solennel de respecter à tout jamais ta sépulture.

Puisse ton exemple, susciter dans notre cher pays des initiateurs, c'est-à-dire des cœurs vaillants, comme la terre de France en a toujours produit à travers les âges.

« Vive la république ! »

Ce discours a été accueilli par les cris de « Vive la République »

Puis le sympathique juge de paix de Lillebonne, M. S Hélouis, chevalier de la Légion d'honneur, président de la Société des Anciens Combattants a, à son tour, prononcé le vibrant et patriotique discours ci-après :

Messieurs,

La Société des Anciens Combattants de 1870 ne pouvait mieux inaugurer son existence qu'en rendant honneur au courage militaire.

En nous réunissant sur cette tombe, nous avons voulu rendre hommage à la mémoire d'un modeste soldat, d'un humble enfant du peuple qui a bien mérité de la Patrie.

Le soldat Lavoine sonnait la charge à la bataille de Champigny ; la mitraille prussienne le mutila et lui enleva le bras ; de son autre bras, il reprit son clairon et la note vibrante de la charge sonna toujours, soutenant la « furia » française du régiment qui se ruait sur l'ennemi.

Lavoine reçut la récompense qu'il méritait et fut fait chevalier de la Légion d'honneur. Tel fut l'acte héroïque de cet humble et petit qui se montra si grand sur le champ de bataille.

Messieurs, les actes de courage et les vertus militaires ont toujours été l'objet d'un culte particulier dans le cœur des français ; l'armée nous est chère, c'est la gardienne de nos frontières et de notre honneur national, et c'est aussi l'espoir de l'avenir.

Vous vous êtes animés du plus pur patriotisme et votre présence sur cette tombe prouve votre admiration et votre reconnaissance pour les défenseurs du sol sacré de la Patrie.

Combattants de 1870, disséminés sur tous les champs de bataille dans l'année terrible, vous avez soutenu une lutte inégale, et malgré vos efforts et votre courage, vous fûtes écrasés par le nombre ; c'est le cœur navré que vous avez vu les néfastes capitulations que des manœuvres inhabiles avaient rendu inévitables ; mais de ces jours de malheur se dégage une pensée bien consolante ; c'est que dans cette lutte désespérée, le soldat français n'a jamais faibli ; toujours prêt à sacrifier sa vie, il s'est montré digne de sa réputation militaire, malgré la masse de l'ennemi dix fois plus nombreux ; malgré la mitraille qui semait la mort dans ses rangs, le régiment français lancé au combat ne s'arrête pas et nos admirables soldats, bravant la mort, se ruent sur l'ennemi sans se soucier de leur petit nombre.

Messieurs, en honorant la bravoure de Lavoine, nous voulons en même temps glorifier le courage de nos vaillants soldats qui n'ont jamais failli devant le feu de l'ennemi.

Nous remercions notre sympathique conseiller d'arrondissement d'avoir bien voulu se joindre à nous et accepter la présidence d'honneur de cette manifestation patriotique, et aussi le Conseil municipal de nous avoir accordé son patronage. C'est avec enthousiasme que le Conseil municipal a accueilli notre demande en votant la concession perpétuelle de cette tombe et en votant également sa participation à l'érection de ce modeste monument que nous avons élevé en l'honneur de Lavoine.

Nous remercions aussi M. Berge, notre dévoué Conseiller général, d'avoir répondu à notre appel et d'être venu se joindre à nous.

Merci à nos braves pompiers, à nos excellentes musiques et à toutes les sociétés ici présentes.

Notre tout dévoué député, M. Delaunay, empêché par des circonstances impérieuses, nous a fait connaître qu'il regrettait beaucoup de ne pouvoir assister à cette fête mais qu'il était de tout cœur avec nous. Cet enthousiasme de la population toute entière démontre combien la Patrie et ses défenseurs tiennent place dans nos cœurs.

Aujourd'hui, dans la France entière, plus de 25 ans après nos désastres uniquement dus à une imprévoyance coupable et incompréhensible, les populations se souviennent et partout rendent honneur aux vaillants qui ont trouvé la mort sur nos champs de bataille et elles préparent ainsi les générations actuelles à venger les victimes de 1870.

Tous, nous avons espoir dans l'avenir, et quand viendra l'heure de la lutte terrible que le passé impose à l'avenir, nous sommes certains que nos enfants sauront, à l'exemple de Lavoine, faire leur devoir et garder, gravé dans leur cœur, notre belle devise militaire : « Honneur et patrie ».

Ce discours a été vivement applaudi aux cris de « Vive la France ! Vive la République ! »

Le banquet

A midi et demi, un banquet fraternel a eu lieu à l'Hôtel de France.

Étaient présents : M et Mme Eugène Lavoine, de Paris, frère et Beau-frère du clairon Lavoine ; M Lavoine, d'Yerville, cousin ; MM Pigoreau, maire ; E. Legrain et Caron, adjoints ; S. HéLouis, président et Denize, vice-président des Anciens Combattants, etc... etc.

Le drapeau de la Société portant cette inscription : Anciens Combattants de 1870-71 Canton de Lillebonne, avait été placé au centre de la salle.

L'heure des toasts arrivée, M. Pigoreau a porté la santé d'un ancien combattant qui nous est chère à tous, dit M. Pigoreau, celle de M. Félix Faure, ancien combattant dans l'arrondissement du Havre, aujourd'hui Président de la République.

Ce toast est vivement accueilli par les cris de « Vive M. Félix Faure, vive la République ! ».

A son tour, M. Hélouis, président des Anciens Combattants, a porté la santé des invités présents et absents, notamment celle de M. René Berge, conseiller général.

Ce toast a aussi été chaleureusement applaudi.

Ascension d'un ballon

L'annonce d'une ascension avait amené du dehors un assez grand nombre d'étrangers.

A 3 heures, la municipalité, le conseil, MM. les fonctionnaires étaient réunis sur l'estrade élevée devant la mairie.

M. Pigoreau, maire et ses adjoints, ont passé la revue d'honneur de la compagnie des sapeurs-pompiers et des gymnastes.

Malgré la chaleur tropicale qu'il faisait, un public nombreux était massé sur la place de l'Hôtel-de-Ville pour écouter les intéressants concerts donnés par l'*Union musicale* et les *Enfants de Lillebonne*.

Les jeux ont eu lieu conformément au programme pour le plus grand amusement des enfants et des grandes personnes.

A 5 heures, le ballon était prêt à partir. M. Moucherot, qui accompagnait M. Falize, est monté dans la nacelle, et ce dernier, après s'être assuré que toutes les précautions voulues étaient bien prises, a prononcé le « lâcher tout ».

Le ballon est parti aux joyeux accents de la « Marseillaise », exécutée par l'*Union musicale*.

Il s'est élevé majestueusement au-dessus de la ville où, après avoir plané pendant quelque temps, il a pris la direction de Tancarville, mais un courant supérieur l'a bientôt ramené sur Lillebonne et pendant près d'une demi-heure, il a été possible de l'apercevoir ; il s'est ensuite dirigé sur Fauville ; puis un nouveau courant l'a renvoyé sur Bolbec et Gruchet-le-Valasse, où il a opéré la descente près le château du Valasse, dans l'ancien champ de courses de Bolbec, et dans des conditions très favorables.

De 9h à 10h, de nombreux ballons avec des flammes de Bengale et des artifices, ont été lancés dans les airs aux applaudissements de la foule.

Un très bon orchestre, formé par les musiciens de l'Union musicale, a permis aux jeunes gens de danser jusqu'à une heure avancée de la nuit. Ce bal a, cette année, été très fréquenté.

Les illuminations ont été très brillantes. A signaler tout particulièrement la gendarmerie.

On peut dire que la population de Lillebonne a fêté d'une manière exceptionnelle l'anniversaire de la prise de la Bastille.

Banquet démocratique

Afin de célébrer la fête nationale, le Comité républicain cantonal de Lillebonne avait organisé le 14 juillet ainsi qu'il le fait chaque année, un banquet par souscription, qui a eu lieu à 7 heures du soir, dans la salle des fêtes des écoles Florentin Lebigre.

Les membres du bureau du Comité, MM Edmond Legrain, Creully, Pelletier, Dumont et Vallée, MM. Pigoreau, maire, et Caron adjoint, ainsi que presque tous les conseillers municipaux ; M. J. Hélouis, juge de paix, MM. J. Pigné, Cabouillet, Morneau, Deveaux, Masson, Lehait, A. Delamotte, Aupach, Perdrizet, Milliaud, Coste, etc., etc. assistaient à cette réunion patriotique où la plus franche cordialité n'a cessé de régner.

Madame et MM. Lavoine, parents du clairon Lavoine, dont on a inauguré le monument le matin, avaient accepté l'invitation du Comité, et honoraient le banquet de leur présence.

Au champagne, M. Edmond Legrain, président, a remercié l'assistance d'avoir répondu à l'invitation du Comité puis, après avoir, en termes indignés, flétri la tentative dirigée contre M. Félix Faure, il a porté un toast à la santé du Président de la République.

M. Pigoreau, maire et conseiller d'arrondissement, après une allocution patriotique, a levé son verre en l'honneur du républicain.

De son côté, M. Hélouis, juge de paix, au nom des fonctionnaires républicains a, en termes heureux, affirmé leur dévouement aux institutions républicaines, et a porté la santé de la municipalité et du conseil municipal.

La parole a été donnée ensuite aux chanteurs, et la soirée s'est terminée par le chant de la « Marseillaise » que l'assistance a écoutée debout. On s'est ensuite séparé aux cris de « Vive la République ! » en se

donnant rendez-vous à l'année prochaine.

Nous félicitons bien sincèrement les commissaires, MM. Quesnel, Paul Leroy, Gillet et Lavenu, pour la parfaite organisation du banquet, ainsi que M. Emery, restaurateur, pour la bonne exécution du menu.

A Sotteville, sur la Place de la Libération, une plaque rappelle l'histoire militaire de cet enfant du pays



Nous ne savons pas encore quand elle a été posée et qui en a pris la décision (recherches en cours)